



La Ville de Marseille lutte contre les inégalités de genre dans le sport grâce à un appel à projet engagé

La Ville de Marseille encourage la pratique du sport par toutes et tous. Pour cela, la municipalité souhaite préempter des espaces majoritairement occupés par des hommes pour les rendre accessibles aux femmes, développer la mixité dans les activités et compétitions sportives, ainsi que renforcer la médiatisation et la valorisation du sport féminin et des minorités de genre.

Le sport est un levier essentiel d'émancipation, de cohésion sociale et de santé publique, pourtant les inégalités entre les femmes et les hommes y restent fortes. En effet, les écarts de représentation au sein des fédérations en sont une illustration :

- **sur 91 fédérations délégataires, les femmes ne sont majoritaires que dans 10, tandis qu'une quarantaine compte moins de 20 % de licences féminines.**

Les filles abandonnent la pratique sportive plus tôt que les garçons, sous l'effet de stéréotypes persistants, du manque de modèles et parfois de conditions d'accueil peu adaptées. Ces constats soulignent la nécessité d'agir pour garantir un accès durable, équitable et sécurisé à la pratique sportive.

Après avoir soutenu 18 projets en 2025, la Ville de Marseille propose d'accompagner de nouvelles initiatives qui permettront de :

- Renforcer l'égalité des genres dans la pratique sportive, dès le plus jeune âge
- Promouvoir le sport auprès des Marseillaises
- Favoriser l'accès à celles qui en sont le plus éloignées
- Lutter contre les stéréotypes de genre et les violences sexistes et sexuelles

Les projets soutenus en 2025 représentent des sports très différents comme le football, le basketball, le breakdance, le judo ju jitsu, l'escalade, le foot us, le skate, l'haltérophilie, etc. Ils ont permis de rendre possible la pratique sportive dans un environnement sécurisé et loin des stéréotypes de genre, avec un accompagnement vers la confiance en soi des bénéficiaires via des séances de sports et des ateliers ludiques et informatifs .

Les structures souhaitant postuler pour l'**Appel à Projet 2026** doivent déposer leur dossier, suivant leur statut, via le lien suivant <https://subventions.marseille.fr> ou sur l'adresse mail sports-subventions@marseille.fr **entre le 18 juin et le 27 juillet 2026.**